

Portant validation du devis de la société Team Réseaux pour la réalisation d'éclairage public sente de la Médiathèque

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis n°23850 de la société TEAM RESEAUX pour un devis d'éclairage public sente de la Médiathèque.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société TEAM RESEAUX d'un diagnostic d'un montant de 12 922€ HT.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 18/03/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

